

d'autre part dans le fait que la notice gravée dans le cartouche supérieur exalte la piété filiale de Tseng Chen. On remarquera d'ailleurs que cette notice est rimée (明 mang, 方 fang, 綱 kang); elle doit donc avoir été tirée d'un recueil de notices en vers qui constituaient un traité de la piété filiale, de la même manière que le noyau du traité sur les femme éminentes 列女傳 est constitué par les notices en vers dont le texte en prose n'est que le commentaire.

Scène 2. — Min Tseu-k'ien était aussi un disciple de Confucius et lui aussi était renommé pour sa piété filiale que le maître lui-même exalta (cf. *Louen yu*, XI, 4). Le *Chouo yuan* de Lieou Hiang (80-9 av. J.-C) raconte à son sujet l'anecdote suivante : « Min Tseu-k'ien et son frère cadet perdirent leur mère; leur père se remaria et eut deux autres fils. Un jour que Tseu-k'ien conduisait le char de son père, il laissa tomber les rênes; le père saisit sa main et s'aperçut que ses vêtements étaient fort minces. Le père alors rentra chez lui; il appela les fils de la seconde femme, leur prit la main et reconnut que leurs vêtements étaient fort épais. Il dit alors à sa femme : « Si je vous ai épousée, c'était pour le bien de mes fils. Maintenant vous vous êtes jouée de moi; partez et ne restez plus ici. » Tseu-k'ien dit alors : « Tant que notre mère était ici, il n'y avait que moi seul dont les vêtements fussent minces; mais, si elle part, les quatre fils auront froid. » Le père garda le silence¹. »

Le sculpteur a représenté un char dans lequel sont assis « le frère cadet de Tseu-k'ien, né de la seconde mère » 子騫後母弟 et « le père de Tseu-k'ien » 子騫父. Le père se tient de la main gauche à la hampe 檠 du dais de sa voiture et il se penche en arrière pour appuyer sa main droite sur l'épaule de Min Tseu-k'ien agenouillé; dans le cartouche on lit ceci : « Min Tseu-k'ien demeurerait avec sa seconde mère dont l'affection s'était reportée avec partialité (sur son propre fils); les habits de Tseu-k'ien étaient froids ;

1. Ce texte ne se trouve pas dans le *Chouo yuan*; si nous l'attribuons à ce livre, c'est sur la foi du *Yi wen lei tsiu* (chap. xx) de Ngeouyang Siun (557-645), cité dans *S. H. T. K. K.*,

chap. 1064, p. 5 r°; le *Chouo yuan* actuel paraît être incomplet. Cf., dans le *Kiun chou che pou* de Lou Wen-tch'ao, l'article consacré au *Chouo yuan*.